

DECLARATION :

Depuis le 1^{ER} octobre 2018, le Syndicat National des Conducteurs de Citernes de Côte d'Ivoire (SNCCCI), observe un arrêt de travail sur toute l'étendue du territoire.

Les motifs de ce mouvement de grève résultent d'un conflit les opposant depuis plusieurs mois au Groupement des Pétroliers, en abrégé GPP qui a introduit de nouveaux instruments de mesures. Les entreprises de transport estiment que ces nouvelles mesures leur font subir d'énormes préjudices financiers du fait des écarts récurrents enregistrés entre les volumes d'empotage et de dépotage des hydrocarbures transportés.

Après les échanges fructueux avec le Ministère des Transports en présence du Groupement des Pétroliers (GPP), leur tutelle technique, l'ensemble des acteurs de la filière du transport d'hydrocarbures, présente ses excuses aux populations et au Gouvernement pour les désagréments causés par leur mouvement.

L'ensemble des acteurs de la filière du transport d'hydrocarbures remercie le Ministre des Transports pour sa médiation au terme de laquelle les points d'accord ci-après ont été convenus :

- le sursis par le GPP de l'utilisation des instruments nouveaux de mesure, à savoir « le volucompteur » et « la jauge électronique ».
- Jusqu'à nouvel ordre, l'utilisation du certificat de jeaugeage actuellement en vigueur fait foi à l'empotage et au dépotage ;
- la mise en place d'un Comité de Concertation Etat/Entreprises de Transport d'Hydrocarbures, Chauffeurs de camions citernes et GPP pour la mise en place de nouveaux mécanismes de mesures.

L'ensemble des acteurs de la filière du transport d'hydrocarbures invite les membres de leurs organisations à faire confiance à la médiation du Gouvernement à travers le Ministère des Transports.

L'ensemble des acteurs de la filière du transport d'hydrocarbures invite par conséquent tous les membres de leurs associations respectives à reprendre immédiatement le travail, afin d'éviter toute pénurie de carburant dans le pays.

L'ensemble des acteurs de la filière du transport d'hydrocarbures lance, enfin, un appel au calme et à la sérénité, afin d'avancer dans l'union, la discipline et le travail vers la résolution de tout différend actuel ou à venir dans leur secteur.

Fait à Abidjan, le 03 octobre 2018

GTPH-CI (groupement des transporteurs professionnels d'hydrocarbures de Côte d'Ivoire)



03-10-2018

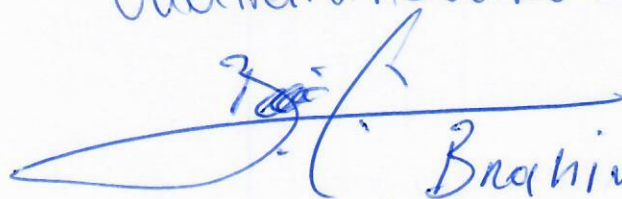
Nana Ebi Vivien

SNCE CI (Syndicat National des Chauffeurs de Camions de Côte d'Ivoire)

07-10-53-85



Ouattara Aboubakar



Brahima DIABY
A G. Houat Conseil de
Représentation des Entreprises de
Transport Routier de CI.

08 13 25 13